

Dans ce premier numéro :

Regards des victimes sur la 'Vérité'

Sommaire

Editorial : Pourquoi cette newsletter?	2-3
Introduction: premier numéro sur la Vérité	4-5
Dire la vérité	6-7
Apprendre à dire la Vérité	8-9
Comprendre la Vérité	10-11
Utiliser la Vérité	12-13
Profil des collines et méthodologie de travail	14-15
Impunity Watch	16

Paroles de Victimes

« C'est nous qui avons vu ce qui s'est passé, on connaît même des gens hauts placés qui sont venus vers nous pour nous mêler à ça. »

« Nous voulons savoir la vérité sur les guerres civiles que nous avons connues. »

« Que la vérité ne soit pas conservée dans les bureaux et placée dans les oubliettes. »

Dans le prochain numéro :

Perspectives des victimes sur le processus de nomination des commissaires et la composition de la CVR

L'opinion des victimes exprimées ici ne reflètent pas nécessairement celle d'Impunity Watch ou de ses partenaires.

Editorial : Pourquoi une newsletter Victimes à la Une?

Bienvenue dans le premier numéro de la Newsletter *Victimes à la Une*!

Donner la parole aux principales personnes concernées par la mise en place des mécanismes de justice de transition, les victimes, est l'enjeu majeur du programme Victimes à la une mené par Impunity Watch. Bien plus qu'une approche de principe et de façade, cette volonté de centrer notre approche sur les victimes se justifie par les objectifs généraux et ambitieux d'Impunity Watch.

En accord avec son programme et comme l'indique son nom, le but de ce bulletin est de donner la parole aux membres d'un des principaux acteurs dans la mise en place des mécanismes de Justice Transitionnelle au Burundi : les victimes. L'accent mis sur la voix des victimes n'est qu'une extension des objectifs généraux et plus larges d'Impunity Watch et la justification de la promotion d'une approche ascendante (Bottom-up approach) dans le traitement de la violence.

Par cette lettre d'information, nous avons l'ambition d'être, non pas les porte-parole, mais le relais des victimes. Dans les prochaines éditions de ce bulletin d'information, nous présenterons les différentes perspectives des victimes sur les mécanismes de Justice Transitionnelle au Burundi, obtenues grâce à une recherche qualitative auprès d'un échantillon de la population rurale Burundaise. Au-delà d'une certaine vision urbaine réductrice des « paysans » burundais, ces victimes font souvent preuve d'une grande sagesse mais aussi de justesse dans leurs analyses.

Ainsi, par cette approche par le bas, IW tente d'identifier les racines profondes des conflits burundais afin de mieux cerner les mécanismes d'impunité, gangrène de l'Histoire postcoloniale du Burundi. De même, nous ambitionnons d'identifier les besoins et les attentes des victimes ainsi que les causes profondes du conflit au Burundi, afin de comprendre le fonctionnement de l'impunité et les obstacles socio-culturels, institutionnels et politiques qui peuvent entraver sa réduction. Cette idée est à la base de notre travail plus large sur la façon d'aborder la culture de l'impunité au Burundi. Pour cela, de nécessaires évolutions législatives, institutionnelles et politiques sont nécessaires pour que l'ensemble de la société burundaise puisse avancer sur ces questions. C'est pourquoi, IW insiste sur la nécessité de ne pas envisager la mise en place d'une Commission Vérité et Réconciliation comme une fin en soi, mais plutôt comme le premier pas d'un processus beaucoup plus large. Nos recherches au Burundi, comparativement aux recherches que nous avons pu mener dans d'autres pays, tendent à démontrer que, si cette commission est essentielle, elle doit être accompagnée d'autres mécanismes dans l'objectif de tendre vers plus de Vérité, de Justice, de Réparations et de garantie de Non-Répétition, en accord avec les piliers de la Justice de Transition et donc à une transformation positive tant au niveau social, politique, qu'institutionnel au Burundi.

C’est à partir de cet holisme méthodologique qu’IW est fier de vous proposer cette première lettre d’information du programme Victimes à la Une.

L’objectif n’étant pas juste de les présenter, nous avons essayé de les synthétiser et de les catégoriser en fonction de notre analyse. Nous essayons de mettre en perspective ces vues avec l’actuel projet de loi sur la CVR bientôt examiné au Parlement. Il est essentiel de donner toute l’attention nécessaire aux paroles des victimes et de présenter leur compréhension du processus, puisque trop souvent, elles se retrouvent exclues de la réflexion dans la mise en place des mécanismes de Justice Transitionnelle. Le risque étant que les défauts observés ailleurs par la non implication des victimes se répètent au Burundi.

Quelles sont les attentes des victimes? Approuvent-elles les concepts de vérité et de justice utilisés au Burundi? Comment entendent-elles ces concepts et ces mécanismes? Et en tant qu’étrangers, comprenons-nous parfaitement les attentes de ces personnes sur le fonctionnement de la Justice Transitionnelle?

Des réponses doivent être apportées afin de s’assurer que le processus qui se met en place au Burundi prenne le plus de sens auprès des victimes. Ce bulletin d’information devrait donc fournir aux acteurs nationaux et internationaux un accès aux perspectives des victimes dans ce domaine, qui, autrement, sont difficilement accessibles. Nous croyons que ces perspectives offertes peuvent aider à la formulation de politiques publiques et de stratégies de plaidoyer plus pertinentes en faveur des victimes. Nous pensons aussi qu’elles favoriseront les chances d’une meilleure appropriation au niveau des communautés et quelles auront donc un meilleur impact localement.

Par ce bulletin du programme Victimes à la Une, nous esquisserons les premières tendances et les premières voies de plaidoyers sur ces questions en fonction de nos objectifs généraux. Pour chaque thématique développée, nous présenterons un échantillon représentatif de citations directement issues de nos groupes de discussion sur nos neuf collines cibles.

Les analyses développées tout comme nos recommandations générales ne sont ici qu’une « mise en bouche » du rapport général qui conclura cette recherche ambitieuse, mais néanmoins nécessaire, pour la tenue sereine des mécanismes de justice de transition, dans un Burundi qui doit enfin pouvoir affronter honnêtement son histoire. Cette analyse générale sera donc publiée dans un rapport final, qui offrira des conseils stratégiques développés à partir de notre recherche sur les principaux thèmes abordés dans le bulletin. Alors que le Burundi commence çà faire face à son passé afin de briser ces cycles de violence et d’impunité qui continuent encore aujourd’hui de menacer la paix, la stabilité et la consolidation de l’état de Droit, il est essentiel de s’assurer que le processus soit le plus significatif possible pour les victimes.

Bujumbura, Décembre 2012

Introduction: le premier numéro sur la 'Vérité'

Pour le lancement de notre bulletin d'information sur le programme Victimes à la Une, nous avons décidé de ne pas nous consacrer à une thématique spécifique à la mise en place des mécanismes d'une C.V.R. mais à une notion incontournable à son bon fonctionnement et qui transcende le simple champ de cette dernière : **la vérité.**

Malgré l'importance de définir clairement cette notion de vérité dans un processus de Justice Transitionnelle, nous ne trouvons pas de définition précise dans le rapport du comité technique chargé de mise en place de la CVR, ni dans les commentaires des acteurs nationaux et internationaux dans ce domaine. Dans un tel processus, la vérité ne va pas de soi. Dans ce premier numéro, nous proposons un aperçu de la complexité de cette notion par la vision que peuvent en avoir les victimes. La simplicité apparente de la vérité est réfutée dans la pratique. Il est en effet absolument nécessaire de définir le plus concrètement possible le concept de vérité, surtout au Burundi où la notion de secret, l'Ibanga¹, l'intériorisation des souffrances au-delà de la résilience ont constitué un terreau aux violences et à l'incorporation des discours haineux.

Nous allons ici tenter d'introduire différentes définitions, afin de donner plus de substance à cette notion dans le cadre d'un processus de Justice Transitionnelle au Burundi. D'après nos analyses, il nous semble important de définir quelques préalables. Pour que l'exercice de la vérité soit possible pour les victimes burundaises, nous avons développé plusieurs étapes: les victimes doivent pouvoir **dire la vérité**, mais pour ce faire, elles doivent **apprendre à dire la vérité**, pour mieux **comprendre la vérité** et enfin **utiliser cette vérité.**

C'est en partant du constat qu'il n'y avait pas de définitions claires de la vérité et en reprenant celles développées dans le rapport final de la CVR sud-africaine² qu'IW est arrivé à cette définition des dimensions de la vérité burundaise et à ces étapes. En effet d'après le rapport final de la CVR sud-africaine, pour qu'une vérité soit efficace, il faut que ce soit à la fois **une vérité factuelle ou antropolégale, une vérité personnelle ou narrative, une vérité sociale ou par le dialogue ou une vérité qui guérie ou vérité réparatrice.**

La première notion, la **vérité factuelle ou antropolégale**, vise à établir la vérité à partir des déclarations de témoins ou d'acteurs afin, comme le définit Ignatieff de réduire autant que faire se peut le **mensonge** et ainsi définir des responsabilités historiques larges et des tendances générales qui doivent avoir le mérite de détruire les versions qui sont rentrées dans l'inconscient collectif d'un groupe.

¹ Dans la tradition burundaise, **Ibanga** est un concept important dans le positionnement social d'un individu. Désignant une fidélité à des engagements (kugumya Ibanga), Ibanga invoque la très grande valeur attachée à la fidélité de ses engagements et de la parole, il est à la fois un sens de la discrétion et de la responsabilité.

² TRC Report, Volume 1, Chapter 5, paras. 29-45

La deuxième notion, **une vérité personnelle ou narrative**, vise à créer un espace de discussion suffisamment serein pour les personnes en réunissant des témoignages de vérités individuelles parfois enfouies par des années d'autoritarisme politique. Cette restitution de la mémoire individuelle doit alors servir à constituer une vaste base de données qui, rassemblées, serviront à l'édification d'une mémoire collective nationale.

La troisième notion, **une vérité sociale ou par le dialogue**, est en fait une vérité qui, par opposition à une vérité factuelle, vérifiable et documentée, est une vérité qui se crée par le dialogue, le débat et l'interaction et centrée sur l'expérience des participants. Cette ouverture à un dialogue totalement inclusif centre le participant sur ses constructions individuelles et pousse au questionnement sur les raisons des divisions passées. Cette approche permet par ailleurs de créer des conditions de relations sociales apaisées entre les différentes couches de la société mais aussi de promouvoir des valeurs démocratiques et de respect des droits humains.

Enfin, la quatrième notion, **une vérité qui guérie ou vérité réparatrice**, est une notion de projection de la vérité vers un avenir apaisé. La vérité doit pouvoir permettre la réparation mais aussi la prévention d'éventuelles répétitions des violences.

On voit donc par ces exemples que la vérité est multidimensionnelle en fonction des objectifs qu'un mécanisme de justice transitionnelle se fixe. C'est pourquoi cette notion de vérité doit être profondément réfléchie avant même la mise en place des mécanismes afin d'éviter tout écueil pendant ces derniers. La clarification de cette notion et l'anticipation de ces enjeux en fonction du contexte local est donc absolument nécessaire. A la lecture des réflexions des victimes dans nos groupes de discussion, IW a pu établir des préalables et des analyses en fonction des obstacles ou des réalités socioculturelles qui ont pu apparaître. C'est le fruit de cette réflexion, de ces analyses, éclairées par les paroles de victimes que nous vous proposons dans ce numéro et qui seront approfondies dans le rapport définitif de la recherche menée dans le cadre du programme Victimes à la Une.

Dire la Vérité

Dans l'optique d'une approche de la vérité plus proche des définitions « sud-africaines », dire la vérité avec pour but d'établir une vérité historique est une des conditions sine qua non et évidente pour la réussite du processus burundais. Ainsi, dans le sillage des déclarations des victimes, dire la vérité a non seulement un but expiatoire mais surtout doit absolument tendre à établir **une vérité historique** sur les différents conflits burundais : identifier les racines de ce dernier et surtout établir des niveaux de responsabilité. Les victimes insistent sur cette nécessité et affirment leur intransigeance sur cette question et sur la nécessité d'être entendues par les décideurs politiques. Il est à noter que les victimes ont une tendance plus aisée à désigner et à exiger d'établir des niveaux de responsabilité tant à un niveau national que local.

Paroles de Victimes

"C'est nous qui avons vu ce qui s'est passé, on connaît même des gens hauts placés qui sont venus vers nous pour nous mêler à ça. Les gens du sommet ont fait de nous leur pont, se sont servis de nous."

"Tous ceux qui ont tué étaient téléguidés, je sais que mon mari (HUTU) a été tué par un HUTU. Alors, il faut que la CVR commence ses activités afin que justice soit faite. Je suis prête à dénoncer le criminel même si je dois en mourir ; alors que ces commanditaires soient identifiés et publiés au grand jour."

"Nous demandons à la commission de bien faire le suivi sur nos recommandations; ceux qui ont tué feu Rwagasore et Melchior Ndadaye (celui-ci a perdu la vie étant dans le camp militaire, est ce que ce camp n'avait pas des échelons administratifs qui dirigeaient les autres)? Nous devons les connaître. Les commanditaires doivent être poursuivis jusqu'au niveau des tribunaux spéciaux."

Recommandations

- Dire la vérité doit avoir des objectifs multiples, notamment d'être expiatoire. Elle doit aussi contribuer à l'établissement d'une base de données compilant événements passés.
- La vérité historique doit permettre la création d'une vérité collective qui transcende les identités collectives et la polarisation ethnique. Celle-ci doit pouvoir être acceptée par tous, au-delà de l'appartenance clanique, ethnique ou régionale.
- L'identification des causes profondes des conflits Burundais et des responsables des violences sont des aspects essentiels de la vérité.

Dire la Vérité

La distance avec ces personnalités permet de pouvoir plus aisément désigner un responsable, un décideur, pour l'heure anonyme, que de désigner des auteurs au sein de la communauté, voir de minimiser certains actes commis au sein de celle-ci. Malgré tout, il apparaît clairement que les victimes veulent être impliquées dans ce processus de vérité. Des propositions apparaissent comme le recours aux gardiens traditionnels de la mémoire, les anciens, qui ont traversé tous les différents cycles de violences que le pays a pu connaître. Les victimes semblent donc être prêtes à dire la vérité, leur vérité, telle qu'elles l'ont vécue afin d'en constituer une, supra-ethnique, transcendant les représentations collectives, afin de créer un socle historique national commun à tous les groupes (claniques, ethniques, régionaux). Cependant dire la vérité ne va pas forcément de soi, encore faut-il savoir la dire et par conséquent apprendre à dire la vérité.

Paroles de Victimes

“Du fait que les Burundais ne savent que les mensonges et rumeurs sur les conflits passés, la CVR aura pour tâche de clarifier, de creuser plus loin pour savoir la réalité sur les commanditaires des atrocités que le pays a connues, leur objectif, et pourquoi les gens ont été tués comme des poules.”

“Au Burundi tout le monde accuse tout le monde; les HUTU accusent les TUTSI d'être à l'origine des conflits et vice versa; les TWA de même; alors la CVR aura pour mission d'identifier qui a tué qui, afin que la globalisation s'arrête.”

“Nous voulons savoir la vérité sur les guerres civiles que nous avons connues.”

“Prenons 1962, 1972, 1988, il y a eu des tueries massives. Moi je les confonds à des génocides où les militaires tuaient au lieu de protéger. Les Etats tuaient, alors nous voulons que les dirigeants de ces périodes soient mis fassent à leurs responsabilisés.”

“Oui la CVR peut contribuer à la recherche de la vérité pour la réconciliation. La CVR s'adressera aux personnes âgées encore en vie depuis le roi Mwambutsa, qui savent les crimes commis et les auteurs de 1965 jusqu'à maintenant, il y en a qui le savent très bien qui peuvent donner le rapport à la CVR.”

Recommandations

- Les victimes doivent être impliquées tout au long du processus d'expression de la vérité.
- Il faut envisager le rôle que les personnes âgées peuvent jouer dans l'exercice de la vérité, non seulement en raison de leur statut dans la société burundaise traditionnelle, mais aussi parce qu'elles ont vécu les nombreux cycles de violence que le pays a connus.

Apprendre à dire la vérité

Dire la vérité est une chose, mais pour cela il faut apprendre à la dire. Pour cela, comme il est défini dans le deuxième point de la vérité « sud-africaine », il faut pouvoir créer un espace suffisamment confortable pour que les victimes puissent l'exprimer et qu'elles fassent confiance au processus. C'est ce que cette commission a défini comme une **vérité personnelle ou narrative**. Après des années de violence, de répression et de résilience, cette confiance est essentielle pour que les burundais puissent enfin révéler leur vérité publiquement.

La prédominance de discours officiels pendant près de 30 ans de dominations de Tutsis au pouvoir a eu comme effet de museler les mémoires douloureuses des hutus qui n'avaient pu avoir l'occasion d'exprimer publiquement leur qualité de victimes, et qui furent même rendus coupables de leurs souffrances à la fois par l'existence d'une sémantique culpabilisatrice ou par la négation des faits et l'interdiction de l'expression ethnique. Cette situation a non seulement engendré une frustration mais aussi par extension un certain bouleversement de valeurs traditionnelles positives en productions sociales négatives voir destructrices pour l'individu. Cet ensemble de fait prouve l'absolue nécessité d'établir une sorte de « pédagogie » de la vérité en amont de cet accord social, afin d'établir une vérité qui soit comprise et acceptée par tous. Sans anticipation et sensibilisation aux enjeux de cette notion, le processus pourrait aboutir à des frustrations et au lieu d'avoir une vérité qui guérit,

Paroles de Victimes

"Depuis longtemps, le gouvernement a toujours été composé par une seule ethnie TUTSI, la justice et l'armée étaient également composées par la même ethnie ; ainsi il n'était pas facile de dénoncer qui que ce soit, de peur d'être tué."

"Il existait un groupe de gens qui opprimait les autres et qui s'éternisait au pouvoir ; par après, est né un autre mouvement qui s'est levé et a voulu goûté sur la gâteau du pouvoir. Comme la minorité avait remarqué que la majorité s'était réveillée, elle a vite cherché à s'entendre avec elle, attirée par le pouvoir et voilà pourquoi les échanges sont pour le moment possibles."

"Comme mes prédécesseurs l'ont déjà dit, il y avait des gouvernements mono ethniques ; chaque fois qu'un intellectuel HUTU osait dénoncer ce qui n'allait pas, il était directement assassiné. Il n'y avait pas donc la liberté d'expression et cela a fortement inhibé toute tentative de dire la vérité au Burundi."

"Je l'ai dit à Makamba quand j'étais invité dans une réunion animée par la commission chargée des droits de l'Homme : « Si aujourd'hui un Burundais des années 1972 ressuscitait et entendait les Burundais prononcer les ethnies sans crainte, il s'étonnerait », ça n'a jamais existé, l'Etat que nous avons actuellement n'a jamais existé, c'est très exemplaire !"

"Mes parents m'ont dit qu'ils n'avaient pas un espace d'échange comme celui-ci ; toute personne qui osait parler était massacrée. Puisque le président a constaté cette nécessité, il a vu que c'est un temps opportun."

on pourrait se retrouver face à une vérité qui détruit !

Cette absolue nécessité demande l’implication à la fois des décideurs politiques nationaux mais aussi internationaux. Pour cela, ces derniers peuvent s’appuyer sur une réelle évolution positive de la société burundaise dans le sens où aujourd’hui des espaces sociaux de dialogues existent. Ceux-ci sont la résultante de plusieurs facteurs qui, cumulés, offrent une situation sociale propice à l’établissement de la vérité historique. Tout d’abord, le travail des organisations non gouvernementales nationales et internationales, les messages véhiculés par les médias essentiellement radiophoniques a permis de développer au sein des communautés des possibilités de dialogue, de faire incorporer aux populations la nécessité de parler, dans une société marquée par le culte du secret. Parallèlement, l’évolution du contexte politique marqué par l’ouverture démocratique et la fin de Républiques successives marquées du sceau de la domination ethnique permet aussi, si ce n’est la disparition de mémoires communautaires fermées, du moins la possibilité de les exprimer. . C’est en effet un premier pas vers la vérité. Si à l’heure actuelle, la polarisation mémorielle demeure, elle est une étape par l’expression de celle-ci, vers la reconnaissance mutuelle des souffrances de « l’autre ». Pour cela, il faut une sorte d’accord tacite mutuel afin de briser ces tendances sociales si meurtrières de compétition des souffrances mais aussi d’existences de vérités non seulement opposées mais conflictuelles.

Paroles de victimes

“Nous avons été gangrénés par la globalisation liée aux ethnies. Il faut que les Burundais soient éduqués, sensibilisés pour éviter la globalisation car cela cache la vérité. Celui qui a commis le crime doit répondre de ses actes.”

“Les stéréotypes ethniques, assaillants, les tutsi de Bikomagu tout était fomenté à partir du haut. Il faut qu’à partir du haut on puisse aider la population à se défaire de ces stéréotypes pour accuser quelqu’un selon ses fautes et non globaliser.”

“Nous aussi il faut que nous apprenions à dire la vérité et indiquer c’est telle personne qui a commis un crime et non endosser un crime à toute une ethnie ou un groupe.”

“La CVR est nécessaire mais la population doit être sensibilisée. Sans cela les Burundais peuvent cacher la vérité. Il faut une préparation de la population pour faciliter le travail de la CVR quant à l’enquête de la Vérité. Par exemple nous, nous sommes entrain d’être préparés et nous pourrions dire la vérité car cacher la vérité est la source de tous les maux qu’a connus le Burundi.”

Recommandations

- Une attention particulière devra être accordée pour faire en sorte que l’environnement socio-politique du Burundi soit propice à la révélation de la vérité par les victimes.
- La confiance est un préalable indispensable afin de garantir l’engagement des victimes dans le processus d’énonciation de la vérité et dans le processus de Justice de Transition.
- Une pédagogie d’éducation de la vérité doit être mise en place afin de surmonter les années de répression de la mémoire et pour que les Burundais “apprennent” à révéler leur vérité.
- Les enjeux sociaux, politiques, institutionnels et culturels de l’établissement de la vérité doivent être compris afin d’éviter les effets néfastes que pourraient engendrer la révélation de la vérité.

Comprendre la Vérité

Dire la vérité après avoir su se défaire de certaines dérives sociales propres à la société burundaise est primordiale. Mais ce n'est que la partie visible du processus. A travers les déclarations des victimes, on peut identifier certains obstacles qui pourraient entraver la participation totale des victimes dans le processus. Si on a pu définir qu'au sein des communautés il existe des mémoires et des vérités « ethniques », il ne faut pas perdre de vue que celles-ci sont fondées sur des discours idéologiques repris et incorporés à partir d'acteurs politiques ou d'intellectuels burundais. En préambule, il convient donc de relayer l'intransigeance des victimes dans la nécessité de la mise en place d'une commission affranchie des constructions historiques ethniques. Avec une bonne compréhension de la vérité, le Burundi, pourrait enfin avancer sur le chemin d'une Histoire commune acceptée par tous. Si l'on peut croire à la participation honnête et sincère des victimes, qu'en est-il de celle de l'arène politique, qui pour les principaux partis, sont tous des anciens parties prenantes du conflits, que l'on parle du parti actuellement au pouvoir (CNDD-FDD), de la deuxième force électorale (FNL), ou des anciens partis qui ont pu exercer le pouvoir (l'UPRONA d'abord en tant qu'ancien parti unique ; le FRODEBU après les élections de 1993, après le coup d'Etat et pendant la période de transition).

Paroles de victimes

"Pendant le fonctionnement, la CVR doit sensibiliser les autorités administratives d'avoir la volonté à la recherche de la vérité. Souvent ce sont les dirigeants qui bloquent les choses. La CVR doit inciter les Burundais les grands et les petits à dire la vérité."

"Tu vois si la guerre recommence, ça sera tourner le couteau dans la plaie. (Urabona basubiye bazoba bongeye gutoneka ibisebe) et vont remettre en cause notre désir de réconciliation . La CVR doit veiller à la non répétition des crimes connus au Burundi."

"La CVR elle seule ne suffit pas pour découvrir la vérité sur les crimes commis au Burundi. Par exemple, vous savez qu'il y a la différence des idées au niveau des partis politiques. Il faut aussi la volonté des Burundais pour ne pas se protéger les uns des autres mais aussi dire la vérité indépendamment des influences politiques."

Comprendre la Vérité

Cette dimension politique est essentielle à appréhender et à anticiper pour diverses raisons. D'abord, l'importance des relations sociales burundaises très hiérarchisées qui parfois entraînent une atomisation des nouvelles générations politiques qui ne peuvent se distancier de la présence des anciens responsables. Cet aspect conjugué à la nécessité conjoncturelle aux accords d'Arusha de garder politiquement impliqués ces partis, ont freiné l'émergence de nouvelle génération détachée des violences commises. Ainsi, la couverture mutuelle comme un accord tacite (je ne reconnais pas tes crimes si tu ne reconnais les miens) répond encore à des positions idéologiques toujours empreintes d'ethnisme. Il faut ensuite ne pas perdre de vue que du fait du déroulé du dernier processus électoral, deux des principaux acteurs politiques en tant qu'organe, sont ceux qui sont restés le plus longtemps au pouvoir depuis l'avènement de la première république : UPRONA et CNDD-FDD. Ces deux partis sont actuellement les deux principaux partis parlementaires avec un déséquilibre en faveur du CNDD-FDD mais aussi gouvernementaux. La défiance des victimes envers les acteurs politiques nécessitent l'action de la société civile nationale et internationale afin de lever toutes ces craintes par anticipation et par le plaidoyer afin, en préalable et en complément de la seule CVR, prévoir des outils juridiques pour garantir l'implication totale et sincère de ces acteurs clés dans la garantie que les vérités énoncées par la population soit comprises et intégrées. Cet ensemble de précautions et d'obstacles éventuels anticipés permettra aussi d'offrir un prolongement à l'établissement de la vérité et d'en garantir une finalité concrète pour les victimes

Recommandations

- La neutralité des commissaires et la confiance de l'ensemble des victimes Burundaises en une commission affranchie de tout préjugé est une condition essentielle pour l'établissement de la CVR.
- La CVR proposée doit avoir toute l'autorité et toutes les capacités nécessaires afin qu'elle puisse accomplir son mandat objectivement et indépendamment de toute influence politique.
- Les commissaires proposés pour la CVR doivent avoir les compétences nécessaires dans l'interprétation des témoignages individuels et dans la formulation d'une compréhension claire des événements du passé.
- L'implication des acteurs politiques de tous bords est essentielle pour prétendre comprendre la violence du passé.
- Les acteurs politiques doivent être encouragés à s'engager volontairement dans la CVR. Si cette volonté est absente, des mesures supplémentaires, telles que des assignations, devraient être envisagées afin de garantir leur implication.

Utiliser la Vérité

Ce dernier aspect est peut être le plus important. Si on veut que les victimes puissent dire la vérité après avoir appris à le faire et mis en place des mécanismes pour la comprendre, il faut surtout pouvoir offrir une concrétisation à celle-ci. De manière simpliste, on peut résumer les attentes des victimes ainsi : « la vérité d'accord, mais la vérité pour quoi faire ? »

Une constante majeure qui se dégage de l'ensemble de nos focus groups est que les victimes attendent beaucoup (peut-être trop ?) de la CVR. Dans un contexte socio économique extrêmement tendu du fait d'un niveau de pauvreté particulièrement élevé, d'une composition démographique essentiellement rurale et d'une impunité généralisée marquée par une spoliation des biens des victimes récurrente aux différentes crises, il faut pouvoir donner une réponse concrète à l'établissement de la vérité. Cette concrétisation prend la forme pour les victimes de la délicate question des réparations à offrir. Ces réparations sont définies par les victimes comme étant individuelles, concrètes par opposition aux réparations symboliques. Leur prise en considération en préalable à la mise en place de la CVR est primordiale car les risques de création de frustrations des victimes prêtes à participer totalement et sincèrement pourrait avoir des effets sociaux catastrophiques sur du long terme : défiance accrue des acteurs politiques, échec de la société civile nationale et décrédibilisation de la communauté internationale.

Paroles de Victimes

"J'espère qu'avec la vérité, les victimes seront dédommagées et traitées avec dignité."

"Avec la découverte de la vérité et l'identification des auteurs et de leurs crimes, ils devront dédommager les victimes."

"Pour la perte de biens matériels, la CVR viendra à point nommé. Après avoir enquêté sur les auteurs certains peuvent être pardonnés après avoir accepté librement et publiquement les actes commis. Par exemple celui qui peut déclarer publiquement qu'il a détruit une maison et qu'il demande pardon, il peut être pardonné mais les criminels doivent être punis."

"Que la vérité ne soit pas conservée dans les bureaux et placée dans les oubliettes."

"Ceux qui sont revenus de l'exil les premiers n'osaient même pas évoquer la question de leurs propriétés occupées injustement! D'ailleurs, il faut faire attention....que l'objectif de ces discussions ne soit pas pour seulement nous entendre."

Utiliser la Vérité

C'est donc par la définition de politiques de réparations réalisables en amont et par conséquent par la sensibilisation des populations sur ces questions qu'il sera possible si ce n'est d'éviter du moins de limiter les frustrations. Par ailleurs, cet aspect prouve la nécessité de ne pas voir la CVR comme une fin en soi. A elle seule, elle ne peut pas mettre en place une politique nationale de réparation. Elle doit donc être accompagnée de mécanismes parallèles qui prendront le relais des conclusions établies en fonction des attentes de la population.

Recommandations

- Dire vérité pour la vérité ne profitera pas aux victimes. Dès le départ les utilisations de la vérité doivent être clairement articulées.
- Pour éviter des attentes irréalistes, les victimes doivent être mieux informées sur les limites d'un processus de révélation de la vérité dans une CVR.
- Étant donné l'importance accordée à la réparation par les victimes, une politique nationale qui tienne compte des exigences socio-économiques et de leurs demandes de réparations financières, devra être définie.
- La CVR doit être considérée comme une première étape de la justice transitionnelle au Burundi et doit être accompagnée ou suivie d'autres mécanismes en fonction de ses conclusions. Ces dernières permettront de traiter les aspects de la culture de l'impunité au Burundi auxquels la CVR n'aura pas su apporter de réponse.

Profil des collines et méthodologie

Le Programme Victimes à la Une développé par Impunity Watch Burundi n'aurait jamais pu voir le jour sans le soutien financier et technique de plusieurs partenaires. La première phase de ce projet n'aurait pu avoir lieu sans le financement de l'organisation internationale **CORDAID**, ni sans le support technique de la coalition **Fontaine-Isoko** et ses organisations membres (**RFP, CAFOB, Ntarambriwa, APFB**) qui ont mené les premiers focus groups sur un terrain parfaitement maîtrisé de par leurs nombreuses années d'expérience. La deuxième phase du projet Victimes à la Une, n'aurait, elle ; pas pu avoir lieu sans le soutien financier d'OXFAM-NOVIB et le soutien technique de nos partenaires locaux OAP et ACORD, qui eux aussi maîtrisent à la perfection les zones de discussions du fait d'une longue présence dans ces régions et qui ont également mené les groupes de discussions. Sans l'apport de tous ces partenaires la première phase de publication des résultats du programme Victimes à la Une que constitue cette newsletter, toutes les analyses développées par Impunity Watch, n'auraient pu être ce qu'elles sont.

Impunity Watch et ses organisations partenaires ont ciblé 9 collines administratives dans 5 provinces pour organiser des groupes de discussions qui ont réuni 180 victimes des différentes crises que le Burundi a connu. Sur chaque colline, c'est une de ces organisations qui a menée les discussions en groupe. Ainsi, sur la colline Gitasi en province Ngozi c'est l'organisation **Fontaine Isoko** qui s'en est chargée ; à Kayokwe en province Mwaro c'est l'organisation **Réseau Femme et Paix** ; à Vugizo en province Makamba c'est le **Collectif des Associations Féminines et ONGs Burundaise (CAFOB)** ; à Mugerama et Mukungu toujours en province Makamba, c'est l'organisation **Agency for Cooperation and Research in Development (ACORD)** ; à Maramvya en province Bujumbura rural, c'est l'association **Ntarambirwa** ; à Kimina, Nyamaboko encore dans la province Bujumbura Rural, c'est l'**Organisation d'Appui à l'Autopromotion (OAP)** ; enfin à Mitonto en province Bururi l'**Association pour la promotion de la fille burundaise (APFB)**.

En préalable, toutes ces organisations ont suivi une formation dispensée par Impunity Watch Burundi sur la conduite et la gestion des focus groups. Fortes de leur connaissance du terrain, ces dernières ont toujours été impliquées dans le suivi du projet, de l'élaboration des échantillons et du questionnaire, à la gestion et restitution des discussions par la rédaction de rapports narratifs. C'est fort de ce travail en étroite collaboration que l'ensemble du projet se trouve renforcé d'une vraie légitimité et d'une forte consistance.

Les collines ciblées ont des profils complémentaires ; certaines se trouvant plutôt dans les plaines longeant le Lac Tanganyika (Mugerama, Mukungu, Mitonto, Kimina), d'autres plus dans les montagnes (Gitasi, Vugizo, Nyamaboko, Kyokwe, Maramvya) par exemple. Certaines de ces terres ont connu la crise de 1972 dès leurs premiers déroulements, depuis l'arrivée des « rebelles mulelistes » à la « répression » qui a suivie, comme celles de la province de Makamba ou encore Kayokwe en province Mwaro. D'autres ont été plus durablement frappées par les massacres immédiats de 1993 comme Gitasi en province Ngozi. Certaines ont enfin été des champs de batailles au moment où le conflit de 1993 s'est installé entre les forces gouvernementales et les différents groupes armés comme les collines de Bujumbura rural, prenant en otage ces populations civiles, les plaçant entre le marteau et l'enclume des violences des deux belligérants. Certaines terres accueillent (province Makamba) les récents rapatriés de Tanzanie et ont donc des problématiques spécifiques liées à la gestion de la terre.

Par ailleurs, chaque échantillon respectait les équilibres de genre et d’ethnie. Afin de coller au plus près de la réalité socio-économique burundaise, ces collines ont des profils économiques précaires malheureusement représentatifs de la situation actuelle au Burundi.

Cette sélection nous a permis de pouvoir balayer l’histoire récente douloureuse du Burundi et de tester les réactions des victimes sur les grandes thématiques liées d’une part à la justice transitionnelle et à ses quatre piliers (Vérité, Justice, Réparation et Non Répétition des conflits), mais aussi de recueillir leurs ressentis vis-à-vis des développements récents du processus de mise en place d’une CVR en cours au Burundi. Au de-là de leurs ressentis, ce sont parfois de véritables analyses qui y ont été développées. Une manière pour nous d’affirmer que cette approche ascendante et que le fait de placer la base au centre de notre démarche dépasse les préjugés urbains de paysans ignares, incapables de développer une quelconque analyse. Si les souffrances vécues depuis plus de 40 ans par les plus anciens sont reconnues, il est temps pour eux de développer leurs attentes d’un processus de Justice Transitionnelle dans lequel ils placent énormément d’attentes.

Enfin, chaque groupe de discussion était introduit par des sketches radiophoniques développés par le programme **Sorongora** de la **Benevolencija**. C’est en tout 23 épisodes qui ont été développés pour lancer les discussions autour des sujets du jour à discuter.

Chaque citation de victimes que l’ont retrouve dans cette newsletter sont directement tirées de ces heures de discussions en groupes. Elles ne sont cependant pas exhaustives car chaque discussion a fait l’objet d’un rapport narratif particulier réalisé par le partenaire en charge d’animer ces groupes. Ces citations sélectionnées nous semblent être les plus représentatives des avis se dégageant sur ces questions. Elles sont ici pour illustrer des propos, des analyses que nous avons pu développer à partir de ces discussions. Elles sont représentatives des équilibres ethniques et de genre. L’ensemble des discussions et des citations sont disponibles auprès d’Impunity Watch Burundi sur demande.



Ce que les victimes disent du programme Sorongora

“Sorongora arrive à exprimer que les victimes n’arrivent pas à dire”

“Ce programme avec des personnages fictifs est très proche de notre réalité, ils sont comme nous!”

“Grâce à Sorongora, nous comprenons les mécanismes de Justice Transitionnelle dans notre pays.”

Impunity Watch (IW) est une organisation sans but lucratif internationale hollandaise qui cherche à promouvoir la redevabilité des atrocités dans des pays au passé violent. IW produit des conseils stratégiques basés sur des recherches concernant les processus visant à faire respecter les droits des victimes à la vérité, la justice, la réparation et la non-répétition des conflits (VJRNR). IW travaille en étroite collaboration avec les organisations de la société civile de pays sortant d'un conflit armé et de répression afin d'accroître leur influence sur la création et la mise en œuvre des politiques connexes. IW est présent via ses programmes pays au Burundi et au Guatemala, tout en menant des recherches spécifiques et comparatives dans d'autres pays touchés par un conflit armé, sur des aspects particuliers de l'impunité dans le cadre de programmes spécifiques

Newsletter écrite & éditée par:

Mathieu Boloquy, Chercheur (Burundi)
Selim Mawad, Chef de Mission (Burundi)
David Taylor, Chercheur & Conseiller en politique
publique (the Netherlands)

Pour nous contacter :

Impunity Watch –Burundi
Avenue Bweru n° 30
Rohero
Bujumbura, Burundi
Telephone +(257) 22275923 +(257) 22275924

www.impunitywatch.org

impunity 
watch